

Annexe D: Formulaire pour la soumission directe de références

Formulaire de référence des juges de Voile Canada



Certification actuelle:

Niveau de certification demandé:

Veuillez fournir une référence pour:

Nom du juge:

JC

JC

JR

JR

JN

JN

Instructions aux juges pour remplir le formulaire: Le sous-comité des juges se réserve le droit d'utiliser l'information ci-dessous afin d'évaluer le rendement des juges en se fondant sur vos commentaires. Veuillez être précis dans vos commentaires, en soulignant les forces et faiblesses particulières. Nous vous encourageons à discuter de votre évaluation avec le juge lors de l'événement et de lui en remettre une copie. Les formulaires DOIVENT être soumis dans les quatre semaines suivant un événement pour être acceptés.

Les détails de chaque partie sont indiqués à la page 2 de ce document.

Date(AA/MM)	Événement				Observé dans le rôle de	
					Président	CR
					Membre	JI
1. Connaissance des règlements	Acceptable		Non acceptable		Non observé	
2. Audiences et contribution aux discussions	Acceptable		Non acceptable		Non observé	
3. Compétences à conduire et diriger une embarcation	Acceptable		Non acceptable		Non observé	
4. Règlement 42 - Sur l'eau	Acceptable		Non acceptable		Non observé	

5. Communications Anglais/Français	Acceptable		Non acceptable		Non observé	
6. Tempérament et comportement	Acceptable		Non acceptable		Non observé	
7. Forme physique (en particulier dans le contexte de l'annexe P)	Acceptable		Non acceptable		Non observé	
8. Commentaires sur les autres tâches qui lui ont été affectées						
9. Évaluation globale						
Auteur de la référence	Nom:		Position ou rôle aux événements :			
			Certification actuelle:			
Date	jj/mm/aa		JC			
			JR			
			JN			
			JL			
Autres membres du comité de protêt ou du jury international:						
Remplissez le formulaire électronique et faites-le parvenir par courriel à official@sailing.ca en utilisant la convention de Ref juge - Nom de famille du juge par votre nom de famille						

Directives pour remplir le formulaire de référence :

Indiquez « acceptable », « non acceptable » ou « non observé » pour chaque catégorie de ce formulaire.

Acceptable

Vous avez observé le juge et, à votre avis, il répond à la majorité des critères indiqués dans les sections ci-dessous. Vous n'avez pas à expliquer votre réponse sur le formulaire. Cependant, vous pouvez indiquer les forces et les faiblesses particulières du candidat.

Non acceptable

Vous avez observé le juge et, à votre avis, il ne répond pas à la majorité des critères indiqués dans les sections ci-dessous. La réponse « non acceptable » donnée dans une catégorie signifie qu'à votre avis, le juge ne possède pas encore les qualités attendues d'un juge détenant ce niveau de certification. Il peut être utile au juge de connaître les principaux points qu'il doit améliorer et les moyens d'y parvenir.

Non observé

Vous n'avez pas observé le juge dans ces fonctions précises. Vous pouvez indiquer les raisons pour lesquelles il n'y a pas eu d'observation.

Critères acceptables :

Règlements

- Le juge possède-t-il une bonne connaissance des règlements et de leur application?

Connaissance des règlements

- Le juge a-t-il reconnu les principes des règlements de course de voile 14, 15 et 16?
- Le juge connaît-il les procédures du comité de course?
- Le juge comprend-il bien les définitions?
- Le juge a-t-il reconnu le moment précis de l'infraction au règlement?
- Le juge a-t-il manifesté sa volonté d'accepter les règlements tels quels (y compris l'avis de course et les instructions de course)?

Audiences

- Le juge arrive-t-il à l'heure aux audiences?
- Le juge comprend-il et a-t-il suivi la procédure du jury?
- Le juge est-il capable de reconnaître les principaux faits?
- Le juge pose-t-il les questions appropriées afin de recueillir les faits pertinents?
- Le juge en est-il arrivé à une conclusion logique et une bonne décision?
- Le juge a-t-il contribué de façon pertinente aux discussions du jury?
- Après avoir exprimé son opinion, le juge a-t-il accepté de bonne foi la décision de l'équipe?

Compétences à conduire et diriger une embarcation

- Le juge a-t-il été capable de conduire une petite embarcation?
- Le juge a-t-il préparé l'embarcation correctement?
- Le juge a-t-il manifesté des compétences à amarrer, entrer au bassin et se rendre au parcours et en revenir en toute sécurité?
- Le juge a-t-il placé l'embarcation en bonne position pour juger le règlement 42 au titre de l'annexe P?
- Le juge a-t-il porté une attention particulière à l'eau d'entrave, au sillage et à la turbulence?

Règlement 42– Sur l’eau

- Le juge a-t-il pu identifier correctement les infractions au règlement 42?
- Le juge a-t-il appliqué correctement les interprétations RCV 42 et World Sailing?
- Le juge a-t-il comparé les mouvements du corps aux vagues et aux rafales?
- Le juge a-t-il appliqué les règles spécifiques à la classe et les signaux du comité de course de manière appropriée?
- Le juge a-t-il collaboré avec le juge partenaire du bateau pour la prise des décisions?
- Le juge a-t-il expliqué clairement les infractions aux concurrents?
- Le juge a-t-il rédigé un rapport RCV 42 complet pour chaque pénalité infligée?

Communications

- Le Canada a deux langues officielles : le français et l’anglais. Niveau de maîtrise d’une ou des deux langues.
- Le juge exerce-t-il une écoute attentive et tient-il compte des opinions et des observations des autres membres du jury?
- Le juge utilise-t-il une terminologie acceptable à l’échelle internationale?
- Le juge a-t-il démontré une bonne utilisation de la radio, y compris la procédure et la réponse aux appels?
- Le juge a-t-il été en mesure de décrire clairement un incident après l’événement, tant sur l’eau que hors de l’eau?
- Le juge a-t-il communiqué clairement et calmement avec les compétiteurs, les officiels et les organisateurs?

Tempérament et comportement

- Le juge est-il prêt à apprendre et à accepter le changement?
- Le juge accepte-t-il les règles et les décisions de World Sailing et respecte-t-il le code de conduite de World Sailing?
- Le juge est-il disposé à travailler en équipe?
- Le juge garde-t-il son calme dans les situations de stress et est-il capable de prendre des décisions opportunes et précises?
- Le juge est-il ouvert d’esprit et accepte-t-il le point de vue des autres?
- Le juge a-t-il de l’empathie à l’égard des compétiteurs?
- Le juge traite-t-il les échanges dans la salle du jury de manière hautement confidentielle?
- Le juge est-il capable d’entretenir de bonnes relations avec les juges, les organisateurs et le comité de course?
- Le juge est-il cordial et poli tout en maintenant ses distances par rapport aux compétiteurs, aux entraîneurs et aux chefs d’équipe?
- Le juge est-il ponctuel?
- Le juge respecte-t-il les biens des autres, les embarcations, etc.?
- Le juge porte-t-il des vêtements convenables dans toutes les situations (sur l’eau, dans la salle du jury, dans les activités sociales après le travail)?
- Le juge s’abstient-il de consommer de l’alcool jusqu’à ce que la journée de travail soit terminée?
- Le juge s’abstient-il de communiquer de façon interdite avec les médias?
- Le juge manifeste-t-il une absence de préjugés à l’égard de tous les compétiteurs, de manière positive ou négative?

Forme physique

- Le juge est-il capable de passer de longues heures sur l’eau dans de petites embarcations dans des conditions difficiles?
- Le juge a-t-il la mobilité nécessaire pour passer d’une petite embarcation à l’autre sur l’eau dans des conditions moyennes?
- Cette catégorie d’évaluation porte sur les capacités physiques d’un juge sur l’eau et n’a aucune incidence sur son rendement au sein d’un comité de protêt. Les deux critères précédents sont les critères de World Sailing.